

21 octobre 2013

Réforme électorale au Canada :

Messieurs,

Depuis de nombreuses années, Représentation équitable au Canada soutien et propose que le Canada devrait adopter la représentation proportionnelle pure (RPP) comme système électoral. On croit généralement que la représentation proportionnelle pure ne convient pas à un pays aussi grand et diversifié que le nôtre. Alors que les députés siégeant au Parlement représenteraient sans doute mieux les aspirations de l'électorat, notre pays serait essentiellement régi par les intérêts des provinces de l'Ontario et du Québec, dont les citoyens forment 60 % de la population canadienne.

En supposant l'adoption de la RPP et la corrélation directe de l'électorat avec la population civile, voici comment serait composée la Chambre des communes :

	Population, en millions	Députés	
C.-B.	4,6	40	Ce tableau illustre clairement pourquoi les chefs des partis politiques canadiens passent tellement de temps en Ontario et au Québec
Alb.	4,0	34	
Sask.	1,1	10	
Man.	1,3	12	
Ont.	13,5	117	
Qc	8,1	71	
N.-É.	0,9	8	
N.-B.	0,8	7	
Î.-P.-E.	0,1	1	
T.-N.-	0,5	4	
Yuk./T. N.-		3	
	35	308	

L'un des grands problèmes de la RPP est lié à l'expression de la préférence des électeurs. Par exemple, dans une circonscription donnée, le candidat phalangiste reçoit 53 % des voix, contre 41 % pour le candidat communiste. Comme le Parti phalangiste a remporté le plus grand nombre de suffrages à l'élection, c'est le parti communiste qui serait le premier à choisir un représentant, éliminant ainsi un candidat ayant gagné la majorité des voix dans sa circonscription.

Il est très difficile d'envisager de passer directement d'un mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour à la représentation proportionnelle pure, dans une société où ce premier système électoral est en place depuis quelque 150 ans. Il est proposé d'opter pour un mode de scrutin mixte alliant les DEUX systèmes en question. Une telle option n'éliminerait PAS l'élection de candidats ayant obtenu l'appui de 35 % à 49 % de l'électorat dans leur circonscription, MAIS interdirait leur ÉLECTION DIRECTE. On peut trouver ci-après une évaluation de l'élection provinciale du 23 avril 2012 en Alberta, avec les « résultats » selon qu'il s'agit :

- A. Système majoritaire uninominal à un tour
- B. de la représentation proportionnelle pure
- C. ou de la COMBINAISON des deux systèmes.\*

Évaluation de l'élection provinciale en ALBERTA en fonction de trois modes de scrutin;

	Système majoritaire	Représentation proportionnelle pure	Système majoritaire uninominal ET Représentation proportionnelle pure
Parti conservateur (PC)	59	38	42
Wildrose Party (WR)	17	30	29
Parti libéral (PL)	5	9	8
Nouveau Parti	4	9	7
Alberta Party (AP)		1	1
Indépendants (Ind.)	2		
	87	87	87

Il apparaît que nombre de nos hommes et femmes politiques actuels ne sont pas partisans de la représentation proportionnelle pure, ni de la combinaison de ce mode de scrutin avec notre système actuel, car cela pourrait signifier qu'ils « auraient » à COLLABORER à l'AMÉLIORATION de NOTRE société, plutôt qu'à suivre leur propre « vision » de ce qui est « mieux » pour notre pays.

Veillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Paul Viney

cc : Représentation équitable au Canada  
Première ministre Christy Clark  
Député Adrian Dix, Assemblée législative de l'Alberta  
Première ministre Alison Redford  
Députée Danielle Smith, Assemblée législative de l'Alberta  
Député Raj Sherman, Assemblée législative de l'Alberta  
Député Brian Mason, Assemblée législative de l'Alberta  
Premier ministre Brad Wall  
Député Cam Broten, Assemblée législative de l'Alberta  
Premier ministre G. Selinger  
Député H. McFaadyen, Assemblée législative de l'Alberta  
Premier ministre K. Wynne  
Député T. Hudak, Assemblée législative de l'Alberta  
Première ministre Pauline Marois  
Député Phillippe Couillard, Assemblée nationale du Québec  
Jeffery Simpson  
Premier ministre D. Alward

Député Brian Gallant, Assemblée législative de l'Alberta  
Premier ministre de la Nouvelle-Écosse

Premier ministre Robert Ghiz

Député Steven Myers, Assemblée législative de l'Alberta

Première ministre Kathy Dunderdale

Député Dwight Ball, Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador

Député fédéral Stephen Harper

Députée fédérale Elizabeth May

Député fédéral Thomas Mulcair

Député fédéral Louis Plamondon

Député fédéral Bob Rae

Député fédéral Justin Trudeau

Centre canadien de politiques alternatives (CCPA)

Conseil des Canadiens

\* Voir ci-joint une explication du système mixte composé du scrutin majoritaire uninominal à un tour ET de la représentation proportionnelle pure.